MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

PARTICIPEZ AU CONCOURS **2020-2021**

LES TROPHÉES DE LA BIOÉCONOMIE

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
récompense les projets de filières transformant les bioressources
de façon innovante et durable !

Concours doté de 30 000 €

Téléchargez le dossier de candidature sur :

agriculture.gouv.fr/les-trophees-de-la-bioeconomie

Déposez votre projet jusqu'au 15 janvier 2021

BANQUE POPULAIRE